

LE MAGAZINE

→ septembre 2004

N° 33 - 2 €

Orsay

En avant

Commune d'ORSAY

le sport

→ Dossier santé : le Plan National Cancer

Un centre de jour pour la maladie d'Alzheimer à Orsay

→ La rentrée scolaire

→ Du nouveau dans les transports...



- 3 → **ÉDITO**
- 4 → **PORTRAIT**
Jacques Beugras
- 5 → **ZOOM SUR...**
- 6 → **DOSSIER : SANTÉ**
Campagne de dépistage du cancer
Le Centre de Protonthérapie
Jacques Chirac à Orsay
La maladie d'Alzheimer
- 10 →
- 12 → **VIVRE À ORSAY**
Orsay, ville fleurie
Les travaux de l'été
La rentrée scolaire
- 16 → **RÉTROSPECTIVE**
Une année de sport à Orsay
- 20 → **INTERCOMMUNALITÉ**
Les transports
- 22 → **VIE MUNICIPALE**
Culture
Vie économique
Jeunesse
Etat-civil
Élections européennes
Fiscalité & Intercommunalité
Informations Municipales
Urbanisme
- 28 → **RETOUR SUR IMAGES**
- 31 → **NUMÉROS UTILES**
- 32 → **AGENDA**

une rentrée florissante !



Madame, Monsieur,
Chers Orcéens,

Fête de la musique, bal du 14 juillet, foires et brocantes, ces derniers mois ont été riches en événements culturels et festivités et les Orcéens qui ont passé la saison d'été à Orsay n'ont pas été en reste !

Notons également tous les événements festifs organisés par les associations locales et je tiens particulièrement à féliciter et à remercier ces associations qui, par leur dynamisme et leur force de propositions, ont su animer la ville durant ces mois estivaux.

La ville avait comme un air de vacances ; le concours communal de fleurissement a largement contribué à offrir à la ville une nouvelle jeunesse. Celui-ci s'avère couronné de succès et... de fleurs ! Un grand bravo aux lauréats du concours et à tous les participants pour avoir donné à notre commune de si jolies couleurs.

Pendant l'été, certaines rues ont fait peau neuve, telle la rue de Courtabœuf, et le restaurant scolaire du Centre s'est lui aussi totalement rénové ! Aujourd'hui, c'est une cuisine digne des plus grands chefs qui assure la fabrication de repas de qualité pour nos écoliers !

La rentrée, quant à elle, s'annonce tout aussi vivante et chaleureuse avec une programmation culturelle chargée : cinéma, théâtre, nouveaux ateliers, Semaine de la Science, célébration de George Sand...

L'équipe municipale et moi-même souhaitons continuer à encourager ces initiatives qui participent à l'animation de la ville.

C'est grâce à l'implication de tous que nous pourrons continuer de faire de notre ville un cadre agréable où il fait bon vivre.

Bonne rentrée à tous !

Marie-Hélène Aubry,
votre Maire
et l'équipe municipale

L'infatigable Monsieur Beugras !

Tout ça grâce, ou à cause, d'un appareil photo. Une passion qui naît au hasard d'un cadeau de départ à la retraite. Pensez-y ! 35 ans dans la même entreprise, chez Valentine, la célèbre marque de peintures. Plus qu'une fidélité, un sacerdoce ! Des années dans les couleurs, dans les laboratoires de l'usine, au département anti-corrosion, puis, comme cadre commercial, à travers toute la France. C'est qu'il en parle avec passion de son ancien métier, Jacques Beugras ! Avec ce souci de la précision des faits, cette douceur dans la voix, ce respect et cette particulière attention portée à son interlocuteur, Jacques Beugras parle bien. Et on ne s'en lasse pas. Toute une vie professionnelle qui passe, ses collègues de bureau aussi, comme un certain Edmond Maire, futur patron de la CFDT... Et puis, l'année 1982 et cette opportunité proposée par la direction de partir à la retraite à 60 ans. Après donc 35 ans, c'est là la quille : une belle montre offerte et, surtout, l'appareil photo. Le fameux appareil... Une nouvelle vie commence faite de repérages, de clichés et de passion assouvie, grâce à la photo, pour l'histoire locale, celle d'Orsay, de ses environs et de toute l'Essonne.



Les objets des désirs photographiques n'étaient pas inconnus de l'infatigable Jacques Beugras. Jacques, en effet, connaît bien la région. Il s'y est marié, en 1950. Un certain 10 juin. Où ? A Orsay, pardi ! Parce que Madame est Orcéenne. Mais les aléas de la vie professionnelle ne lui permettent pas de vivre sur les bords de l'Yvette. Ce n'est que partie remise... jusqu'en 1974 où il y fait construire une maison, sur les hauteurs de la ville. Et puis, au moment de la retraite, c'est le grand déménagement, avec sa nouvelle passion en bandoulière. Des photos, encore des photos, toujours des photos. D'ancien VRP de Valentine, il devient, au fil des pérégrinations, VRP d'Orsay ! Et tout y passe : les paysages de la vallée de Chevreuse, le plateau de Saclay et ses bâtiments scientifiques, les monuments d'Orsay et de sa Faculté... Forcément, cela devait déboucher sur quelque chose. Sur plein de choses. Car Jacques a déjà et encore la bougeotte. Peu de temps après, il rencontre Rémi Riou, autre grand amateur de photos. De quoi parlent-ils ? De photos bien sûr, mais surtout de leur volonté de faire partager leur passion. Ainsi, naît à Orsay le Club Photographique d'Orsay (CPO). Et voilà notre ami Jacques, responsable associatif, plus fringant que jamais, mû par sa solide inclination pour

la photo «environnementale» et son amour pour Orsay et ses environs. Et puis, il y a aussi cette rencontre avec les célèbres Imprimeries Maury qui souhaitent éditer des ouvrages d'histoire locale. Résultat : grâce à son important fonds photographique, Jacques prend une part active dans l'élaboration d'un des livres de référence sur Orsay : «Orsay d'un village d'antan aux techniques de demain» qui sort en 1986. Le mouvement est lancé.

Avec une poignée d'amis, Dominique Sizun, Robert Viala, Evelyne Le Coadou, Pierre Jacquet, Colette Blot, Monique Sené, Jean Nicolas, Denys Klein, Jean-Yves Ruellan, André Pascal, et bien d'autres..., l'ami Jacques fonde en 1990 le Comité d'Histoire Locale d'Orsay et de ses Environs (CHLOE), qu'il présidera un peu moins de dix ans et qui est actuellement dirigé par Jean Larousse. La création de cette nouvelle association dope l'édition et l'historiographie locales. Ainsi, sous la bannière de CHLOE, Jacques participe à des ouvrages tels que «Orsay et son église» (avec l'association Saint-Martin-Saint-Laurent), «Orsay et alentours», «Orsay 999-1999», l'album du millénaire, «L'Ecole Polytechnique, Images et



Impressions», pour son 200^{ème} anniversaire, d'autres encore..., tel «L'Essonne au fil de l'eau, au fil du temps», «le Val d'Yvette dans la Révolution». Il faut le savoir : une grande partie des photos d'Orsay publiées dans tous ces ouvrages sont l'œuvre de Jacques.

En quittant la présidence de CHLOE, le temps était peut-être venu pour l'infatigable Jacques Beugras de goûter à un repos bien mérité. Mais non ! Non content d'animer le Club Cœur et Santé, une association destinée à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes cardiaques en élaborant des parcours santé, Jacques devient, en 2001, Président de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de la Vallée de Chevreuse (ENMD), administrée par un syndicat intercommunal regroupant quatre communes (Orsay, Bures, Gif et Les Ulis). Et dans la foulée, il crée l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENMD. C'est promis, on arrête là ! Et quand on lui demande d'où vient cette énergie et ce dévouement, il répond, presque en s'excusant : «J'ai toujours aimé organiser les choses pour l'intérêt général». Chapeau, Monsieur Beugras !

La Journée mondiale de la vision

accueillie par le Centre d'Optométrie de Bures-sur-Yvette & les bibliothèques d'Orsay

Dans le cadre de la semaine de la science et en relation avec la journée mondiale de la vision, l'I.C.O. et les bibliothèques municipales d'Orsay proposeront information et sensibilisation autour des problèmes de basse vision.

Des systèmes grossissants seront mis à disposition du public. Enseignants et étudiants de l'I.C.O. accueilleront le public, des personnes malvoyantes viendront parler de leur expérience de vie quotidienne (association PÉRISCOPE).

ATELIERS :

Bibliothèque du Centre : 7 avenue du Maréchal Foch

- Mercredi 13 octobre de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- Samedi 16 octobre de 15 h à 18 h



et toute la semaine aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque : ateliers, démonstration, mises en situation avec des lunettes de simulation des différents défauts visuels, matériels de basse vision : loupes, vidéo agrandisseurs, livres

et magazines en gros caractères, machines à lire, ... Dans le cadre de l'accueil des scolaires dans les trois bibliothèques, les animations seront organisées autour de cette thématique.

OBJECTIF : ÉLIMINER LA CÉCITÉ ÉVITABLE

Il y a aujourd'hui 45 millions d'aveugles dans le monde. En 2020, il y en aura 76 millions. L'objectif de l'Organisation Mondiale de la Santé est de réduire ce chiffre à 24 millions. De plus, 28 % des 135 millions de mal voyants souffrent de défauts visuels non corrigés. C'est sur ce terrain que l'O.M.S. souhaite faire progresser au maximum la situation.

I.C.O. : 134 route de Chartres 91440 Bures-sur-Yvette

Tel : + 33 (0) 164 861 213

Fax : + 33 (0) 1 69 284 999

ico.bures@wanadoo.fr - www.ecole-optometrie.com

Bibliothèques d'Orsay : 01 60 92 81 70 / 71

Objectif lune



Le 30 avril 2004, la classe de CM2A de l'école élémentaire du Centre a rencontré Jean-François Clervoy, un spationaute français. Cette rencontre faisait suite à la classe transplantée sur le thème de la conquête spatiale. Elle a eu

lieu au centre de l'ESA (Agence spatiale européenne) des Mureaux.

JF. Clervoy. Combien de fois êtes-vous allé dans l'Espace ?

J'ai fait trois missions dans l'Espace : la 1ère avec la navette Atlantis pour faire une observation des pôles et de la couche d'ozone ; la 2ème avec la navette Discovery pour ravitailler la station Mir ; la dernière avec Atlantis pour réparer le télescope Hubble.

Y retourneriez-vous un jour et qu'en pense votre famille ?

Oui, j'aime aller dans l'Espace et j'espère y repartir puisque je suis encore en activité. Ma famille m'encourage à le faire. Lorsque je suis en mission, elle est prise en charge par un autre astronaute qui lui explique ce qui se passe, répond à ses interrogations.

Avez-vous eu peur lors de ces missions ?

Nous sommes très entraînés. Pour une mission, 70% du temps est consacré à l'entraînement. Aussi nous n'avons pas vraiment peur. Et c'est tellement génial d'aller dans l'Espace... le moment où vous quittez l'atmosphère est magique !

Que faites-vous lorsque vous ne partez pas dans l'Espace ?

Je suis spationaute professionnel. Lorsque je ne suis pas en mission, je suis technicien conseil, ici à l'ESA.

Parlez-nous un peu de la vie quotidienne dans l'Espace.

Pour dormir, nous utilisons des sacs de couchage ancrés aux parois de la navette. Nous mangeons de la nourriture déshydratée. Nous embarquons à bord de l'hydrogène et de l'oxygène pour fabriquer l'eau dont nous avons besoin. Les toilettes fonctionnent par un système d'aspiration. A bord, tout est prévu en cas de maladie : un bloc opératoire est présent pour assurer les urgences. Mais nous pouvons être de retour sur Terre en quelques heures si nécessaire.

Que faut-il faire pour devenir spationaute ?

Il n'existe pas encore d'école pour faire des études de spationaute. Pour le devenir, il faut parler plusieurs langues (anglais, russe au minimum), être plutôt scientifique et passer des épreuves de sélections (épreuves physiques, médicales et des tests de QI).

Pensez-vous qu'un jour tout le monde ira dans l'Espace ?

Certainement, lorsque cela coûtera moins cher et que cela sera moins risqué. Mais sincèrement, je vous le souhaite.

Interview réalisée par les élèves de CM2A

Campagne nationale de

Cancer du sein, cancer de l'intestin : **faites-vous dépister !**

Une mammographie pour le cancer du sein, un test Hemocult II® pour le cancer de l'intestin : ces deux dépistages, gratuits, s'adressent à tous les hommes et femmes de 50 à 74 ans en Essonne. Qu'attendez-vous pour en bénéficier ?

Toutes les études le montrent : plus un cancer est diagnostiqué tôt, plus ses chances de guérison augmentent. Mieux : le fait de dépister des lésions bénignes, mais susceptibles de «dégénérer» en cancer, comme des polypes intestinaux, permet à coup sûr d'échapper à la maladie. Forte de cette certitude, l'Association pour le dépistage des maladies cancéreuses dans le département de l'Essonne (ADMC) mène depuis janvier 2000 une campagne de dépistage du cancer du sein par mammographie destinée à toutes les femmes de 50 à 74 ans du département. Plus récemment, tous les hommes et femmes de 50 à 74 ans sont progressivement conviés à un dépistage du cancer de l'intestin.

Des mammographies relues par un second radiologue.

Le principe du dépistage du cancer du sein est simple : toutes les femmes concernées sont invitées, par courrier, à se rendre chez le radiologue de leur choix, à l'hôpital ou en ville, pour y bénéficier d'une mammographie. L'examen est indolore, sans risque et gratuit. Point fort de ce dépistage : les clichés sont systématiquement relus par un second radiologue ; et en cas d'image suspecte, la femme est orientée vers les structures de soins les mieux adaptées.

Un test réalisé à la maison.

Le principe du dépistage est différent pour le cancer de l'intestin, qui concerne à la fois les hommes et les

femmes, toujours dans la tranche d'âge des 50-74 ans. Ce sont cette fois les médecins généralistes qui remettent les tests à leurs patients. Baptisé Hemocult II®, le test est réalisé à la maison. Il permet de détecter la présence de sang invisible à l'œil nu dans les selles. Suivi d'une coloscopie s'il est positif, il permet de détecter d'éventuels polypes, susceptibles de se transformer en cancer. Il permet aussi de diagnostiquer des cancers à un stade précoce, avec de meilleures chances de guérison.

Une participation en hausse.

Avec près de 60 000 mammographies de dépistage réalisées en quatre ans et 15 000 tests Hemocult II® lus en moins d'un an, ces campagnes, financées par les caisses d'assurance maladie, le Conseil général et le comité départemental de la Ligue contre le cancer, connaissent une participation croissante. Plus de 250 cancers du sein ont été diagnostiqués depuis 2000 grâce au dépistage. On s'attend également à découvrir chaque année une centaine de cancers de l'intestin et plus de 300 polypes.

Pour en bénéficier, il vous suffit de surveiller votre boîte aux lettres : vous recevrez certainement, dans les prochains mois, des courriers vous indiquant la marche à suivre pour réaliser l'un ou l'autre de ces dépistages. Et si vous n'avez rien reçu ou si vous avez égaré ce courrier, un numéro Azur est à votre disposition : le 0810 811 144 (prix d'un appel local).

0 810 811 144

Vous avez entre 50 et 74 ans et vous habitez l'Essonne : vous pouvez bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer de l'intestin et/ou du cancer du sein. Si vous n'avez pas encore reçu un courrier vous invitant à ce dépistage ou si vous l'avez égaré, il vous suffit d'appeler le 0 810 811 144 (numéro Azur, prix d'un appel local) pour demander à en bénéficier. Parlez-en également à votre médecin traitant, qui vous expliquera la marche à suivre.

TEMOIGNAGES

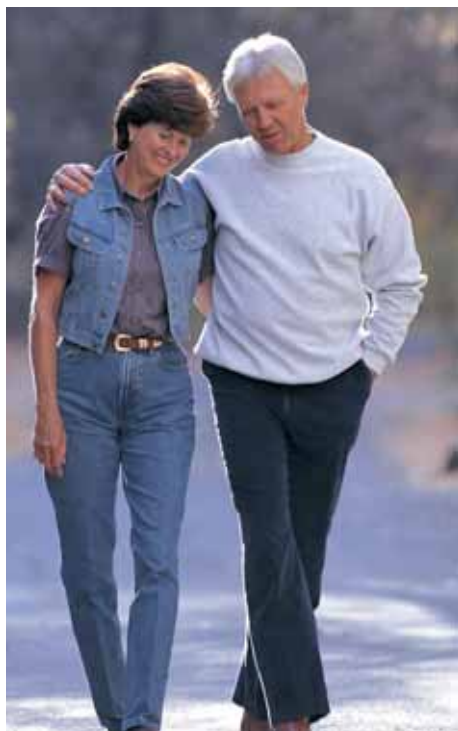
Sylvie N. : « Une chance formidable pour les femmes » « Grâce au dépistage du cancer du sein, les médecins ont vu que j'avais une petite tumeur, qu'il a fallu enlever. J'ai eu la chance que le diagnostic ait pu être fait à un stade aussi précoce, alors que la tumeur n'était pas palpable. Un an plus tard, je mène une vie normale. Non seulement je ne regrette pas d'avoir bénéficié de ce dépistage, mais je trouve que c'est une chance formidable pour les femmes. »

Philippe O. : « Tout cela est derrière nous » « J'ai fait le test Hemocult sans trop y croire, pour faire plaisir à ma femme. Il est revenu positif et le gastro-entérologue a trouvé que j'avais trois polypes, qu'il a enlevés pendant la coloscopie. Quel bonheur de se dire que tout cela est derrière nous, alors que si je n'avais rien fait je serais peut-être en train de fabriquer un cancer ! »

Les généralistes se mobilisent

Chargés de remettre et d'expliquer les tests Hemocult II® à leurs patients, les généralistes de l'Essonne ont massivement répondu à l'appel de l'ADMC : plus de 80 % d'entre eux ont accepté de se former à la remise du test, devenant ainsi des acteurs à part entière du dépistage. Dans le nord de l'Essonne, les médecins s'apprentent à remettre les tests à leurs patients à la rentrée 2004.

lutte *contre le cancer*



Dépistage du cancer en Essonne chez les hommes et les femmes de 50 à 74 ans

Une campagne de dépistage des cancers colorectaux a été lancée dès 2003 dans la partie Sud de l'Essonne. Dès cet automne, la partie Nord, qui s'étend de Gif-sur-Yvette à l'Ouest, à Quincy-sous-Sénart à l'Est, bénéficiera également de ce programme de dépistage. Ainsi, 130 000 habitants du Nord de l'Essonne recevront un courrier personnalisé pour les informer du début de cette campagne.

Les Essonniens de la partie Nord seront alors invités à aller consulter leur médecin généraliste afin que ce dernier leur remette un test Hemocult II, leur en explique l'usage et la signification des résultats.

Ce test, très facile d'emploi, sera à faire chez soi. Le médecin généraliste, qui aura préalablement suivi une formation spécialisée, sera l'interlocuteur privilégié de ses patients. Il pourra non seulement assurer l'information du dépistage en amont, remettre le test aux patients et le réceptionner, mais il interviendra également si les résultats de ce test indiquent la nécessité de faire une coloscopie. Il orientera, dans ce cas, ses patients et participera activement au processus de recueil des données et d'orientation vers un spécialiste.



Le cyclisme se mobilise contre le cancer

Le Comité de l'Essonne de la Ligue contre le Cancer et l'Association Sportive d'Aéroports de Paris (A.S.A.D.P.) ont pris conjointement l'initiative, de créer une quinzaine cycliste en faveur de la lutte contre le cancer en septembre : dans ce cadre, deux épreuves ont été créées avec l'accord des fédérations respectives :

- une compétition cycliste sur route U.F.O.L.E.P.,
le dimanche 19 septembre 2004 à Champcueil (91) ;
- la Chamarandaïse, une randonnée cyclo-touriste ouverte à tous
le samedi 25 septembre 2004 à Chamarande (91).

21 octobre 2004 :

Le Cabinet Vilpert, 39-41 rue de Paris à Orsay, participe à l'opération «Octobre Rose» pour la lutte contre le cancer du sein : portes ouvertes avec conseils et essais des nouveautés (prothèse légère, soutien-gorge post-mastectomie aux couleurs mode,...). Pour laisser une totale liberté de découverte, pas de vente ce jour-là.

Renseignements :
01 69 28 15 14

Le Centre de Protonthérapie d'Orsay

Photos : © NOAK/LE BAR FLOREAL/INSTITUT CURIE



Traitement ophtalmologique



Traitement intracrânien



Vue de l'accélérateur de protons

Tout a commencé en 1954. Cette année-là, Irène et Frédéric Joliot-Curie construisent un accélérateur de physique nucléaire capable de produire des protons de 200 MeV. Ce synchrocyclotron est utilisé jusqu'en 1989 à des fins de recherche fondamentale en physique... jusqu'à ce que l'Assistance Publique/Hôpitaux de Paris, le centre René Huguenin, les Instituts Gustave Roussy et Curie décident, ensemble, en 1991, d'installer à Orsay autour de cet accélérateur, un Centre de Protonthérapie (CPO). L'idée de ces quatre partenaires était d'adapter ce synchrocyclotron en vue d'une application médicale dans le cadre d'un réseau hospitalier.

La protonthérapie est, en effet, une radiothérapie de pointe et de référence utilisée dans le traitement pour certaines tumeurs de l'œil et du cerveau, notamment pour réduire au maximum les effets secondaires chez les patients. Les premiers traitements ne tardent pas : dès 1991 sur le plan ophtalmologique et en 1993, sur le plan intracrânien. En 1998, une seconde salle de traitement est ouverte, ce qui permet d'élargir les applications et de varier les incidences de faisceau en rendant possible les traitements des patients en position couchée. Afin de renforcer sa renommée et de faciliter ses futurs développements, le CPO est désormais totalement rattaché, depuis janvier dernier, à l'Institut Curie.

Avec plus de 3 000 patients traités depuis son ouverture en 1991, le CPO se place au premier plan mondial. Il faut rappeler qu'il existe une vingtaine de centres de protonthérapie dans le monde, dont deux en France : un à Orsay et un au centre Antoine Lacassagne de Nice.

Afin de répondre à l'augmentation des indications cliniques, le CPO s'est engagé dans un plan de développement ambitieux. L'objectif est d'installer un nouvel accélérateur de protons en 2007, un bras isocentrique en 2008 et deux nouvelles salles de traitement.

Campagne de vaccination gratuite

Centre Municipal de Prévention Santé
7, avenue du Maréchal Foch

Vaccinations DT POLIO et ROR (rougeole, oreillons, rubéole)

tous les deuxièmes mercredis du mois
à la Maison des associations de 16h30 à 19 h
Merci de bien vouloir vérifier l'heure et la date
des jours de vaccination en téléphonant
à l'accueil de la Mairie au 01 60 92 80 00.



© S. Laure / Institut Curie

Jacques Chirac félicite les équipes de recherche du CPO, entouré de Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé, Claude Huriot, Président de l'Institut Curie, les Professeurs Khayat et Maraninchi, Pierre Lasbordes, député et Marie-Hélène Aubry.

Jacques Chirac à Orsay

Le Président de la République s'est rendu, le 22 juillet dernier, au Centre de Protonthérapie d'Orsay, une visite qui s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer.

Affirmant sa volonté de promouvoir la recherche qui est «la clé du combat contre le cancer», Jacques Chirac a dévoilé, à cette occasion, la liste des 32 premiers projets de recherche retenus en 2004 dans le cadre de ce plan. Dotés de 18 millions d'euros sur trois ans, ces projets mobiliseront plus de 300 laboratoires et près de 2 000 chercheurs et médecins. L'objectif du Président de la République est, sur le fond, clair mais urgent : la France doit «retrouver sa place aux premiers rangs dans la lutte contre le cancer». Décloisonner le travail des équipes, accélérer le passage de la découverte à l'application, obliger médecins et chercheurs à travailler ensemble sont également, dans la forme, les missions de ce plan.

Autisme



Une maison d'accueil familial, destinée aux enfants présentant des symptômes d'autisme ou autre handicap va ouvrir ses portes à Itteville courant septembre 2004.

Toute la semaine et par demi-journée, 5 enfants de 6 à 14 ans seront accueillis pour permettre aux familles de mieux s'organiser et aux enfants de vivre dans un lieu ouvert à la découverte de soi et des autres autour d'activités ludiques et pédagogiques.

L'association Alliance Mosaïque, à l'origine du projet, organise une FEST NOZ le 2 octobre 2004 à 20h30 à la salle intercommunale de Janville-sur-Juine au bénéfice de ce centre d'accueil.

Renseignements et réservations :

Mme Sylvia Mosser, présidente de l'association Alliance Mosaïque,

au 01 60 82 72 99 - Philippe Idlas, au 01 60 82 74 43

alliance.mosaïque@laposte.net

La maladie d'Alzheimer *c'est quoi ?*

Entretien avec le Docteur Marie-Laure Seux, de l'hôpital Broca à Paris (AP / HP)

Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ?

La maladie d'Alzheimer est liée à l'accumulation de lésions dans le cerveau entraînant des destructions de cellules nerveuses. C'est pourquoi on parle de maladie neurodégénérative. Les lésions du cerveau doivent être suffisamment étendues pour qu'apparaissent les signes de la maladie. On ne connaît pas leur origine.

Pourquoi en parle-t-on de plus en plus ?

On en parle de plus en plus d'une part parce que cette maladie est mieux diagnostiquée. On pensait autrefois qu'il était normal de devenir «sénile» en vieillissant.

On sait maintenant qu'il s'agit d'une maladie et non de vieillissement normal.

D'autre part le nombre de patients souffrant de maladie d'Alzheimer augmente en raison du vieillissement de la population. Le risque d'être atteint par cette maladie augmente beaucoup avec l'âge. On estime qu'elle touche 5 % des gens de plus de 65 ans, 20 % des plus de 80 ans, 30 % des plus de 85 ans et même 40 % des plus de 90 ans. Il y aurait en France au moins 700 000 personnes de plus de 75 ans présentant une maladie d'Alzheimer.

Comment reconnaît-on cette maladie chez quelqu'un ?

Le premier signe de la maladie d'Alzheimer est en général une atteinte de la mémoire immédiate, celle qui consiste à acquérir de nou-

veaux souvenirs. Parfois c'est une atteinte du langage qui révèle la maladie : la personne cherche ses mots ou utilise un mot pour un autre fréquemment. Dans d'autres cas, l'alerte doit être donnée en présence de troubles du comportement avec des idées délirantes (délires paranoïaques de vol), des hallucinations (voir ou entendre des choses qui n'existent pas) ou autres modifications du comportement. Les troubles intellectuels empêchent peu à peu le patient de mener sa vie de façon autonome : il ne gère plus correctement ses affaires (oublie de régler des factures), oublie de prendre ses médicaments par exemple.

Peut-on faire quelque chose pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ?

Le patient se rend parfois compte de ses pertes de mémoire mais pas toujours. Il est très important de le convaincre d'en parler à son médecin qui l'examinera et verra s'il faut l'adresser à une consultation orientée vers l'investigation des troubles de mémoire. Il existe une cinquantaine de consultations Mémoire en Ile-de-France regroupant le plus souvent des équipes pluridisciplinaires. Selon les cas, différents traitements médicamenteux sont proposés. Certains traitent la maladie d'Alzheimer et en particulier le manque de neuromédiateur, les «messagers du cerveau», conséquence de la destruction des cellules nerveuses. D'autres traitent les troubles du comportement et en premier lieu la dépression, fréquente dans cette maladie.

Il est important de mobiliser les capacités intellectuelles de la personne malade. Diverses solutions peuvent être envisagées selon les patients : rééducation orthophonique, groupes de stimulation, Hôpital de jour de réadaptation... La maladie d'Alzheimer ne s'aggrave jamais brutalement. Si le comportement d'une personne atteinte change en quelques jours, il faut impérativement consulter pour trouver la raison de cette détérioration brutale.

Et que peut-on faire pour l'entourage ?

La majorité des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer vivent à domicile grâce au soutien de leur entourage. S'occuper d'un conjoint ou d'un parent malade est une préoccupation constante car il faut pallier à l'impossibilité progressive de la personne de subvenir à ses besoins (gestion financière, prise de médicaments, déplacements, courses et préparation des repas, entretien du domicile, toilette et habillage).

Il faut aussi tenir compte des troubles du comportement qui compliquent parfois la prise en charge (dépression, perte d'initiative, refus des aides et parfois des réactions agressives, idées délirantes, inversion du jour et de la nuit...). Cette surveillance constante est éprouvante. Elle s'ajoute à la douloureuse tristesse ressentie face aux pertes intellectuelles. Les réactions dépressives sont fréquentes dans l'entourage.

Il faut encourager les personnes qui aident un de leur proche atteint de maladie d'Alzheimer à ne pas négliger leur propre santé.

Orsay accueille un centre de jour, **les Crocus**

La Résidence de La Futaie, 85 rue de Paris, accueillera dès octobre, un centre de jour pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer, centre créé et animé par les bénévoles du Lion's Club.

Interviews :

**MICHEL JUTELET, MEMBRE DU LION'S CLUB
VICE PRÉSIDENT DES CROCUS**

Q : Quel est à l'origine, l'objectif de cette très belle initiative permettant à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leur entourage proche d'être soutenus ?

M. Jutelet : Les Crocus ont ouvert leurs portes en décembre 1999. L'objectif premier était d'abord de soulager les familles. Cela s'inscrivait dans une perspective nationale du Lion's Club qui souhaitait faire quelque chose pour la maladie d'Alzheimer. On offre aux accueillis un milieu qui permet de stimuler la mémoire, de reprendre confiance et de retrouver des amis.

Q : Quel est le statut de cet établissement ?

M. J. : Les Crocus sont aujourd'hui considérés par le Conseil Général comme un centre pilote expérimental. Un dossier d'homologation en tant qu'établissement assimilé sanitaire est en cours d'examen, ce qui permettrait d'assurer une certaine prise en charge financière des personnes.

Q : Qui est au contact des «accueillis» ?

M. J. : Les Crocus fonctionnent grâce aux bénévoles, une quinzaine, formés par France-Alzheimer et régulièrement perfectionnés. Être bénévole ne nécessite pas de formation particulière au départ. L'essentiel est d'avoir de la patience et de savoir donner de la tendresse.

**DR MICHÈLE LEVASSEUR, NEUROLOGUE AU CENTRE HOSPITALIER
D'ORSAY, MÉDECIN D'ACCUEIL AUX CROCUS**

Q : Un centre d'accueil de jour, cela veut dire quoi ?

Dr Levasseur : Les Crocus offrent aux patients la possibilité de passer une journée hors de chez eux. C'est une occasion de parler avec d'autres, de garder des liens sociaux. C'est un moment de respiration offert au patient et à ses proches, qui permet un temps de détente dans un autre milieu. Il ne s'agit pas d'un accueil médicalisé. Ce centre se distingue en cela de l'hôpital de jour qui permet une vraie rééducation de la mémoire avec médecins et paramédicaux spécialisés et un programme précis, mais ces deux modes d'accueil ne s'excluent pas l'un de l'autre.

Q : Quel est votre rôle ?

Dr L. : En tant que médecin d'accueil, je vois la personne à son

arrivée et, en fonction du diagnostic, je dis s'il est opportun ou non de l'accueillir car les prises en charge sont différentes selon les symptômes de la maladie.

SUZANNE CHAMPETIER, PRÉSIDENTE DE LA SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU CAO

Q : La gymnastique volontaire est-elle une forme d'activité qui peut être proposée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ?

S.C. : Aujourd'hui, cette activité fait travailler des personnes qui ont perdu leurs repères dans l'espace et dans le temps. La gymnastique permet de réveiller les sens et développe notamment l'enchaînement des mouvements. On peut penser que cette gymnastique volontaire, qui au départ s'adressait à des personnes ne souffrant pas de handicaps et qui aujourd'hui est proposée aux personnes en perte de repères, pourra un jour les concerner.

Pour en savoir plus :

- **Association France Alzheimer**

21 boulevard Montmartre à Paris
Tel : 01 42 97 52 41 - 0 803 80 28 06
www.francealzheimer.com
Fédération des associations de famille

- **Fondation Médéric-Alzheimer**

30 rue de Prony, 75017 Paris
Tel 01 56 791 791,
www.fondation-mederic-alzheimer.org
Recense toutes les structures de diagnostic, d'information, de prises en charge alternatives à l'hospitalisation, d'hébergement et d'aide aux aidants

- **Les Crocus**

85, rue de Paris, 91400 Orsay
Tel 01 60 12 39 47

La Mairie remercie particulièrement Madame Joseph, Directrice de la RPA et tous les pensionnaires de la Résidence d'avoir accueilli si positivement cette initiative. Parfois, la maladie d'Alzheimer fait un peu peur. Aujourd'hui, ses symptômes sont mieux connus, mieux traités et plus on peut maintenir les patients en milieu normal, avec l'accompagnement psychologique et la stimulation cognitive nécessaires, plus leur quotidien se stabilise.

Orsay fleurie



Afin d'améliorer le cadre de vie des Orcéens, la municipalité s'est inscrite au concours régional des villes fleuries.

Une politique dynamique de fleurissement a été menée dans les différents quartiers, rues, parcs et bâtiments de notre commune.

Les nombreux courriers de félicitations et de remerciements reçus en Mairie attestent que cette initiative a remporté un franc succès.

D'autre part, les Orcéens ont été très nombreux à s'inscrire au premier concours des «jardins, balcons et commerces fleuris».

Les récompenses ont été remises le 12 septembre dernier, dans le cadre de la journée des associations.

Les lauréats dans la catégorie jardins sont :

- 1^{er} prix :** Monsieur Jean Meunier - quartier du Guichet
2^{ème} prix : Madame Odile Dumain - quartier de la Pacaterie
3^{ème} prix : Madame Françoise Condé - le Bois Persan

Les lauréats dans la catégorie balcons sont :

- 1^{er} prix :** Madame Geneviève Belloir - 97 rue de Paris
2^{ème} prix : Madame Christiane Marin - 30 avenue St Laurent
3^{ème} prix : Madame Sandrine Cheronet - 9 avenue St Laurent

Les lauréats dans la catégorie commerces sont :

- 1^{er} prix :** Jacques Coiffure - Rue de Paris
2^{ème} prix : Orsay Immobilier - Rue Verrier
3^{ème} prix : Anatis - 3/5 rue du Docteur Lauriat



↑ Puits de la Bouvêche
 ← Carrefour rue Racine et rue Florian

Merci à tous !... et à l'année prochaine.

D'ORES ET DÉJÀ, NOUS VOUS PROPOSONS UN GRAND CONCOURS DE VITRINES, FAÇADES ET BALCONS POUR NOËL. POUR VOUS INSCRIRE, MERCI DE REMPLIR LE COUPON CI-DESSOUS.

BULLETIN D'INSCRIPTION - A détacher et à retourner aux Services Espaces Verts avant le 22 novembre 2004, 2 place du Général Leclerc 91400 Orsay. Mél : info@mairie-orsay.fr

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone : Mél :

déclare m'inscrire au concours 2004 de :

1^{ère} catégorie : vitrines

2^{ème} catégorie : façades

3^{ème} catégorie : balcon

Orsay, le :

Signature :



Un grand pas en avant pour la restauration scolaire à Orsay

Cet été, tous les éléments vieillissants de la cuisine du Centre ont été démolis pour faire place à une nouvelle organisation : l'installation d'un système de «marche en avant» afin de préserver l'hygiène. Quel en est le principe ? Un produit propre ne doit jamais croiser un produit sale, tout simplement. Mais dans la pratique, cela implique notamment un cloisonnement des parties de la cuisine, d'où la nécessité de l'installation d'une nouvelle partie cuisson, une nouvelle plonge séparée, etc.

Pourquoi ces travaux ? Les services vétérinaires imposent la mise aux nouvelles normes européennes HACCP de 1997 (analyse des dangers et maîtrise des points critiques) dans toutes les restaurations scolaires. La cuisine du Centre datait de 1966 et ces travaux étaient devenus nécessaires. Aux précédentes vacances de Pâques, l'électricité, 3 chambres froides positives, une chambre froide négative et un bac à graisse ont été refaits. En septembre, le personnel de restauration a découvert des vestiaires flambant neufs et du nouveau matériel de travail : table de cuisson, légumerie, local vaisselle, nouveau quai de livraison et monte-charge pour les palettes d'épicerie. Un système de télésurveillance permet même de veiller au bon fonctionnement des chambres froides.



Cuisine



Réfectoire

Le réfectoire s'est également refait une beauté pour plaire aux enfants !

Les groupes scolaires de Mondétour, du Guichet et de Maillecourt ne seront pas en reste puisque la mise en conformité de leur système de restauration est prévue pour l'été 2005. «Les restaurants actuels de Mondétour, du Guichet et de Maillecourt deviendront des satellites de cuisson et de préparation. Nous continuerons à fonctionner en liaison chaude traditionnelle : les cuissons de dernière minute (frites, steaks,..) seront effectuées dans les cuisines satellites, ce qui permet de conserver toute la saveur d'un produit.» précise Patrick Morand, responsable de la restauration municipale scolaire.

Les travaux



Avant !

Escaliers des Ulis

Réfection des escaliers et des mains-courantes ; rénovation et modernisation de l'éclairage public.

Coût : 59 000 € TTC.

Après !



Avant !



Après !

Parking de l'école maternelle de Mondétour

Réfection de la voirie et création d'un éclairage public.

Coût : 54 000 € TTC.



Avant !



Après !

Rue de Courtabœuf

Réfection de la voirie et de l'éclairage public.

Coût : 92 000 € TTC.

de l'été



Vive la

Une rentrée 2004 dans la bonne humeur !

Il y a quelques jours, nos petits écoliers reprenaient le chemin de l'école. Une rentrée scolaire qui s'est effectuée sans encombre et pour cause : des équipes pédagogiques au grand complet et des effectifs raisonnables dans les classes permettront un enseignement de qualité.

Les 4 écoles maternelles dénombrent quelques 521 élèves et les 3 écoles élémentaires 852 élèves. La commune accueille également 232 nouveaux inscrits. Bienvenue à eux !

Pour la deuxième année scolaire consécutive, l'Inspection Académique a adopté un calendrier permettant de libérer un samedi sur deux, soit 17 samedis libérés au total pour l'année scolaire 2004/2005, tout en raccourcissant la période des vacances d'été de quelques jours.

Vacances scolaires et samedis libérés 2004/2005

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2004/2005 - ZONE C

Toussaint

Samedi 23 octobre 2004 après la classe

Mardi 2 novembre 2004

Noël

Samedi 18 décembre 2004 après la classe

Lundi 3 janvier 2005

Hiver

Samedi 19 février 2005 après la classe

Lundi 7 mars 2005

Printemps

Samedi 23 avril 2005 après la classe

Lundi 9 mai 2005

Début des vacances d'été

Mardi 5 juillet 2005

LISTE DES SAMEDIS LIBÉRÉS

11 septembre 2004

25 septembre 2004

9 octobre 2004

23 octobre 2004

13 novembre 2004

27 novembre 2004

11 décembre 2004

8 janvier 2005

5 février 2005

19 février 2005

19 mars 2005

2 avril 2005

16 avril 2005

14 mai 2005

28 mai 2005

11 juin 2005

25 juin 2005



Des centres de loisirs très animés cet été

Les centres de loisirs n'ont jamais eu autant de succès ! Il faut dire que les activités proposées y sont riches et variées : sorties à la Cité des Sciences, à la piscine, au stade... et des animations thématiques différentes chaque semaine : les Indiens, la nature, les animaux, Tahiti, les jeux olympiques... Nos petits bouts de choux s'en sont donnés à cœur joie !

Afin de continuer à faire évoluer ces structures, un questionnaire de satisfaction adressé à toutes les familles concernées permettra d'améliorer encore ce qui doit l'être. Pour l'année 2004/2005, la municipalité a souhaité mettre en place un projet éducatif axé sur le respect, la tolérance et la protection de l'environnement, avec des ateliers communs à l'ensemble des centres de loisirs (plantations d'arbres, maquettes, puzzle géant en bois...) et ouverts sur l'actualité de la ville.

Une coordinatrice chargée des centres de loisirs a été recrutée pour veiller à la bonne conduite de ces projets et améliorer la qualité des accueils périscolaires offerts aux Orcéens.

rentrée !



Depuis le 2 juillet dernier, Madame Dominique Denis est devenue Maire-adjoint chargé des affaires familiales.

Les événements de la rentrée

■ Semaine du goût du 11 au 17 octobre 2004.

La Chine est à l'honneur pour cette prochaine semaine du goût à l'école. Des nouilles sautées au porc au caramel, voilà de quoi éveiller les papilles des enfants ! Des plats traditionnels améliorés pour correspondre au mieux à leurs goûts enfantins seront présentés dans tous les restaurants scolaires. La décoration sera assurée par les enfants des centres de loisirs. Au programme : lampions, éventails et dessins sur des thèmes chinois. En collaboration avec les enseignants, des animations seront également proposées avec des préparations de plats asiatiques et des jeux de questions-réponses autour de la cuisine chinoise et des traditions asiatiques.

■ Semaine bleue du 18 au 24 octobre 2004.

Un projet d'animations réunira petits et anciens autour d'un karaoké. Événements dans la salle Jacques Tati et dans les quartiers : pour les plus jeunes lectures et jeux, pour les plus grands thé dansant et chantant et projection de film.



La rentrée en crèche... va bien se passer

Plus de 190 enfants vont entrer dans l'une des crèches (collectives, familiales) ou haltes-garderies de la commune au cours du mois de septembre.

Pour certains d'entre eux il s'agira de la première «vraie» séparation avec Papa et Maman. Malgré une bonne préparation, le jour J reste un grand moment... d'angoisse pour la plupart.

Cependant, les professionnels de la Petite Enfance mettent tout en œuvre dans les crèches d'Orsay pour que cette séparation se passe en douceur :

- visite de la crèche ou du domicile de l'assistante maternelle (avec votre enfant) lors de l'entretien d'admission
- période d'adaptation individualisée de quinze jours environ durant laquelle votre enfant et vous venez à la crèche

progressivement (à temps partiel jusqu'à devenir complet). Cette période permet d'établir une continuité entre l'histoire familiale de votre enfant et son nouveau cadre de vie.

Pendant la période d'adaptation, la famille et l'équipe font connaissance. Elles établissent une relation de confiance basée sur l'échange.

Différents moyens facilitent cette communication au sein des crèches d'Orsay : transmission orale, livret d'accueil, fiches de rythmes...

Les rituels qui rassurent

- Si votre enfant a choisi un «doudou», ne l'oubliez pas dans vos allers et retours entre la maison et la crèche

- Dites lui au revoir quand vous partez, sans jamais vous éclipser
- Ne faites pas durer les «au revoir» comme si c'était un adieu
- Dites-lui qui viendra le chercher et à quel moment
- Prévoyez un peu de temps pour échanger avec l'équipe

Et si malgré tout, votre enfant pleure la première semaine quand vous le quittez, dites-vous que ce moment douloureux va passer. Ré-expliquez-lui que vous devez travailler. Comprendre que vous avez une autre vie en dehors de lui, c'est aussi cela qui le fera grandir. D'ailleurs dans quelques semaines, tout cela ne sera que souvenir...

Une année *tout un esprit d'équipe*



Encore une fois, l'année sportive 2003/2004 à Orsay a été riche en rebondissements, résultats, podiums, exploits et manifestations en tout genre. La preuve, une fois de plus, du dynamisme sportif de notre ville. Le sport, c'est avant tout des résultats, fruits de défis lancés à soi-même et d'entraînements intensifs, mais le sport c'est aussi et surtout la fête, la convivialité, l'esprit de camaraderie autour d'événements majeurs. Et à Orsay, les occasions n'ont pas manqué : masters de natation, finales interrégionales UFOLEP en gymnastique, finales des coupes des clubs de rugby d'Ile-de-France, challenges de rugby d'Orsay, courses cyclistes, tournois de football, de judo, de pétanque, championnats de tir à l'arc, concours de pêche...

Orsay, ville scientifique et universitaire, oui, mais Orsay ville sportive également !

Alors pour vous rafraîchir la mémoire en ces temps de rentrée scolaire et à l'aube de la nouvelle saison sportive, nous vous proposons cette rétrospective d'images et de souvenirs. Bravo à tous nos champions !

football Une journée de plaisir



Le 6 juin dernier, le football-club d'Orsay-Bures organisait son premier tournoi 13 ans. Il était dédié à Jean-Christophe Avice, ancien joueur du club qui nous a quitté prématurément il y a deux ans. Cette compétition a réuni plus de 200 jeunes de quinze équipes du département et une des Yvelines, sous un soleil radieux et dans une ambiance à la fois familiale et sportive.

C'est l'équipe de Linas-Montlhéry qui l'a emporté, devant Orsay-Bures, second, la troisième place revenant à l'équipe des Ulis. Le Prix du fair-play est allé, quant à lui, à l'équipe de Palaiseau.

Le succès de cette rencontre incite les organisateurs à recommencer l'an prochain. Tant mieux !

de sport à Orsay :

judo



11^{ème} tournoi amical du C.A.O. Judo le 6 juin 2004. Sur 16 clubs participants, le C.A. Orsay se classe second.

remise de médaille
par Jean Montel,
Maire-adjoint
chargé des Sports



La section CAO pétanque, avec ses 73 adhérents dont 7 femmes et 34 licenciés, s'est distinguée sur de nombreuses compétitions départementales et nationales. Une bonne participation en coupe des clubs où la section est toujours en tête de sa poule à 2 concours de la finale, une participation à la coupe de France où elle a passé le 1^{er} tour. Le club a été présent en Championnat départemental «Triplette mixte à Marolles» à Paray-Vieille-Poste avec 9 doublettes d'Orsay, et à Choisy-le-Roy pour le Championnat national. Présent aussi pour l'international de Paris en juillet et à Evry en septembre. Les licenciés seront présents sur les championnats promotion et départemental de l'Essonne tous les week-ends jusqu'à fin octobre.

Le club est dynamique, il a eu la chance d'organiser un qualificatif pour le championnat de l'Essonne en doublettes le 8 mai, plus de 80 doublettes de toute l'Essonne étaient présentes. Un deuxième concours sera organisé le 10 octobre.

Un nouveau chalet tout neuf a été également installé par la Mairie au profit du Club au Boulodrome, rue de Paris.

pétanque

pêche

Les 26 et 27 juin, la société de pêche l'Entente de l'Yvette et France No Kill Carpe ont organisé au lac du Mail à Orsay une initiation à la pêche à la carpe réservée aux jeunes de moins de 13 ans. Six équipes composées d'un jeune et d'un adulte ont concouru pendant 24 heures non-stop. Cinq carpes ont été pêchées dont une pesant 10,2 kg. A noter que les poissons sont remis à l'eau à l'issue du concours, remporté par Pierre Lemaire.



cyclisme



42 km/h de moyenne), échappée et victoire finale d'Olivier Lecointre de ASC Peugeot Poissy, le local Olivier Raguideau fut le plus actif des coureurs orcéens, mais laisse la place du meilleur régional à son équipier Guillaume Eynard. A noter, la belle prestation de Mathieu De La Gorce, autre espoir de l'A.C.Orsay.

Pour ces deux belles animations, un grand merci à tous les signaleurs, avec un coup de chapeau à la Police Municipale, toujours très efficace. Merci aussi à tous les riverains du quartier de la course pour leur patience ce soir-là.

Ces deux courses ont été organisées grâce au concours de l'OMAF et Monsieur Pierre Lucas.

L'Avenir Cycliste d'Orsay a organisé cette saison, deux courses sur route à Orsay, après le succès habituel en mai, du Prix de la Fête des Fleurs de Mondétour. C'est près du centre-ville que l'A.C.O. proposait le jeudi 24 juin le Prix de la Ville d'Orsay, traditionnelle épreuve en semi-nocturne, qui réunissait cette année 85 participants pour 14 équipes interrégionales d'un très bon niveau.

Dès le départ, donné par Monsieur Montel et Madame Dadrier, on assista à une course très rapide et toujours animée (près de



La section cyclotourisme connaît une saison 2004 riche en activités.

En effet, elle a organisé en accord avec le CODEP 91 le dimanche 4 avril le «Rallye des Bois» où 306 fervents de la petite reine se sont illustrés sur quatre parcours (30, 65, 85 et 105 kms). Deux mois plus tard, le samedi 5 juin, la section a également organisé avec l'aide du Club Dunois de Châteaudun le brevet «Orsay-Châteaudun-Orsay - 225 kms» avec la possibilité de raccourcir la distance puisqu'un parcours de 120 kms était accessible. Cette seconde édition a connu un beau succès puisque 225 cyclos ont sillonné la Beauce avec enthousiasme.

Ces résultats fort encourageants sont dus au travail et à la motivation de toute la section et les projets pour la prochaine saison sont déjà à l'étude.

cyclotourisme

Les archers d'Orsay ont reçu 16 équipes du Nord-Ouest de la France, les 29 et 30 mai 2004, dans le cadre du championnat de France par équipes de division 2.

Tous les participants ont été ravis de l'accueil qui leur a été réservé et ont particulièrement apprécié le sac à dos avec les cadeaux de bienvenue.

La compétition s'est très bien déroulée, avec en prime le soleil.

L'équipe féminine d'Orsay se classe 1^{ère} et l'équipe masculine 5^{ème}.

A l'issue des trois manches du championnat de D2, l'équipe féminine est classée 2^{ème} de la poule et l'équipe masculine 1^{ère} dans la sienne.

Ces 2 équipes ont participé au championnat de France à Antibes les 10 et 11 juillet 2004.

tir à l'arc



rugby

Les rencontres de rugby se sont déroulées sur 3 jours. Le 15 mai a eu lieu les finales des coupes de clubs du comité de l'Ile-de-France : une journée placée sous le signe de la convivialité. Les dirigeants bénévoles d'Orsay ont tout organisé pour que la fête soit réussie.

Le 5 juin, journée du jubilé 1957, anciens et joueurs du club se sont retrouvés pour une rencontre amicale ; trois générations se sont affrontées sur le terrain, les anciens avaient encore de bons restes sur la pratique du rugby !

Les tournois d'Orsay ont eu lieu quant à eux le 13 juin. Ce jour là, 78 équipes étaient présentes, soit 900 joueurs. Cette journée a été organisée par le club d'Orsay avec l'aide de l'association des parents de l'école de rugby et de la ville d'Orsay.



La piscine d'Orsay a accueilli la compétition des «Masters d'Ile-de-France» réservée aux nageurs de plus de 25 ans les 19 et 20 juin derniers.

Près de 1200 compétiteurs ont concouru dans les différentes nages.

A noter la présence de Laurent Neuville, ancien champion olympique formé au C.A.Orsay.

gymnastique



Le samedi 22 et dimanche 23 mai les finales inter-régionales niveaux 1 et 2 de gymnastique artistique UFOLEP se sont déroulées à Orsay.

Plus de 200 équipes et 81 clubs avaient passé les sélections départementales et régionales pour venir disputer ces finales. Plus de 1200 gymnastes entre 7 et 14 ans des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ardennes et Ile-de-France ont fait le déplacement à Orsay, bien souvent accompagnés de leurs parents.

Dès vendredi, les bénévoles des clubs d'Arpajon, Cerny et Orsay, aidés par les services techniques des trois mairies, étaient sur le pont pour préparer les deux sites de compétition, les gymnases Marie-Thérèse Eyquem et Jean-Charles Blondin. Ce week-end a mobilisé plus de 100 bénévoles des 3 clubs mais aussi de la commission technique départementale UFOLEP et d'autres clubs essonnais.



Guy Aumette
Maire-adjoint, chargé des transports
et Président de la Commission des
Transports à la Communauté
d'Agglomération

Orsay, desserte de

Historiquement et depuis de nombreuses années, la Commune s'est attachée à encourager et à développer au mieux l'usage des Transports en Commun. Pour cela, elle a favorisé notamment la construction de deux parcs de stationnement régionaux, l'un de surface à accès gratuit à la gare du Guichet, l'autre souterrain payant à la gare d'Orsay-Ville pour lequel les travaux de construction se sont achevés en 1991, parcs destinés plus particulièrement au rabattement des usagers désireux principalement se rendre sur leur lieu de travail par les Transports en Commun.

A la ligne du RER B, s'ajoutent également les lignes de transport régulières traversant la Commune, **apportant toutes les solutions de correspondance possibles avec les lignes intégrées au réseau maillé du bassin intercommunal des transports en commun.**

La desserte du transport public routier est assurée par des bus exploités par des sociétés privées dont le fonctionnement relève du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en commun en Ile-de-France, pour fixer la tarification des billets, percevoir le versement transports des entreprises, désigner les transporteurs, et autoriser l'exploitation des lignes (*tracé, arrêts, horaires*).

Par ailleurs, la Commune a demandé, par délibération du Conseil Municipal, aux entreprises de transport en commun ayant des lignes régulières de bus circulant à Orsay, d'acquiescer impérativement, lors du renouvellement de leur flotte, des bus bénéficiant des technologies

les moins bruyantes et les moins polluantes.

Actuellement, les véhicules qui atteignent ces objectifs sont ceux équipés du Gaz Naturel Véhicule et les véhicules hybrides.

Pour les lignes qui desservent le Plateau de Saclay, la commune a délégué à la Communauté d'Agglomération (CAPS) sa «compétence transport» qui, en outre, en assure son financement (développement de services, conventionnement de nouvelles lignes, achat de véhicules, etc).

Avec plus de 1 500 000 kms parcourus par an, le réseau de bus du Plateau de Saclay transporte chaque année près d'un million de voyageurs.

De plus, le projet de complémentarité des lignes 006-007 – Université Paris Sud et 269-02 – Gare RER Le Guichet – Université Paris Sud qui consiste notamment à renforcer les liaisons vers le secteur du Moulon à

la fois depuis la Gare RER du Guichet et depuis le bas de la Faculté et la Gare d'Orsay-Ville tout en opérant un maillage entre la ligne 006-007 du Campus avec la ligne départementale 91-06 (Massy-St Quentin en Yvelines) à la hauteur du Moulon se concrétise dès la rentrée de septembre 2004.

Afin d'améliorer et de développer ce service de transports en commun qui demande à s'adapter plus encore aux besoins de la population, la CAPS a engagé le renouvellement des bus pour un meilleur confort et une plus grande accessibilité.

LES TITRES DE TRANSPORT POUVANT ÊTRE UTILISÉS SONT LES SUIVANTS :

Le ticket « T » est valable sur l'ensemble du réseau de bus de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

Il permet un trajet sans correspondance quelle que soit la longueur du parcours.

Si l'utilisateur emprunte plusieurs lignes d'autobus au cours de son déplacement, il doit valider un ticket par trajet effectué dans chaque bus.

Le ticket « T » est vendu à l'unité ou par carnet de dix au plein tarif ou à tarif réduit aux guichets des stations de métro ou des gares RER, chez les commerçants agréés par la RATP, la SNCF et Optile, aux distributeurs automatiques placés dans les stations et gares.

Dans les autobus, le ticket « T » ne s'achète qu'à l'unité.

intercommunale en matière transports publics



Gare du Guichet à Orsay

LES POSSIBILITÉS D'ABONNEMENTS SONT LES SUIVANTES :

- Carte orange :
- Cartes scolaires OPTILE et IMAGINE « R »
- Carte Rubis
- Carte Amethyste

Par ailleurs, certaines participations financières en faveur du transport des Orcéens sont assurées par la Commune :

La Commune subventionne ses administrés effectuant des déplacements occasionnels, en participant au prix du « carnet 10 voyages ». A la date du 1^{er} janvier 2004, celui-ci est vendu 6,80 €, contre 10,50 €, tarif officiel actuel du STIF. Ce titre de transport est valable uniquement sur la ligne 006-008 du service urbain d'Orsay. La Commune reverse en conséquence la différence à l'exploitant à partir de ses déclarations de vente.

La Commune délivre des « cartes blanches » pour les élèves du primaire à la condition expresse que ceux-ci fréquentent l'établissement

scolaire situé dans le périmètre scolaire dont ils dépendent. La Commune prend en charge l'intégralité du coût du transport établi à partir du relevé dressé par le transporteur. Ce titre de transport est valable uniquement sur la ligne 006-008 du service urbain d'Orsay.

La Commune prend en charge la part parentale de « la carte Optile » pour les élèves du secondaire habitant la Commune d'Orsay. Cette participation sera facturée par l'exploitant à la Commune selon le fichier nominatif Optile. Par extension, la Commune compense à l'exploitant la prise en charge de la part parentale Optile des scolaires habitant Orsay et utilisant les autres lignes de l'exploitant. Par dérogation, la « carte Optile » est également délivrée aux élèves des écoles primaires qui utilisent un parcours jugé dangereux pour se rendre à leur établissement scolaire. Il s'agit des élèves domiciliés dans les quartiers du Bois Persan et de la rue Nicolas Appert. La part parentale prise en charge par la Commune

représente 35 % du coût de la « carte Optile ».

En 2003, ces aides tarifaires consenties ont représenté 79 100 € sur le budget communal.

Les itinéraires et horaires des lignes sont à la disposition des usagers dans les bus, à l'accueil de la Mairie d'Orsay et à l'accueil de la Mairie annexe de Mondétour.

Tout complément d'information pourra être obtenu auprès des transporteurs, ou à la Mairie d'Orsay auprès de Monsieur Jean-Dominique Lepeltier tél. 01 60 92 54 86.

Une agence commerciale Navigo a ouvert à la gare RER Orsay-ville afin de répondre aux attentes des usagers de la ligne B du RER. Cette expérimentation est mise en place depuis le samedi 28 août 2004 et s'inscrit dans une nouvelle politique de proximité et de relation de service de la RATP.

Mise en place d'une commission extra-municipale de la Culture



Au conseil municipal du 10 mai 2004 a été votée à l'unanimité la création d'une commission extra-municipale de la Culture.

Entretien avec Marie Lauriat, conseiller municipal délégué à la Culture.

«Pourquoi la Municipalité a-t-elle créé une commission extra-municipale ?

A travers cette création, la Municipalité d'Orsay manifeste sa volonté de faire participer l'ensemble des représentants de la vie culturelle d'Orsay.

Siègent également à cette commission, le Vice-Président de l'Université Paris-Sud et le Vice-Président en charge de la culture de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay. Ceci répond au souhait d'associer plus étroitement l'Université et la CAPS à la vie culturelle d'Orsay et de créer ainsi une meilleure dynamique.

Quel est son rôle ?

Très important sur le plan culturel : il s'agit d'abord d'organiser et de promouvoir des projets culturels,

également de participer à la diffusion d'informations culturelles, ceci dans le cadre d'une réflexion plus large sur la politique culturelle de la ville. La commission se doit à ce titre d'être force de proposition, d'autant plus qu'elle représente, du fait de sa composition, des compétences variées.

C'est également une instance de discussion sur les projets de la ville dans une perspective à moyen terme. Elle devrait aussi être porteuse des souhaits exprimés par les habitants d'Orsay, c'est peut-être là sa fonction la plus importante.

Comment cette commission se situe-t-elle par rapport à la municipalité ?

Ce n'est pas une instance de décision ; elle ne peut à ce titre empiéter sur le droit de délibération qui appartient au conseil municipal et elle doit, par ailleurs, inscrire ses propositions dans le cadre budgétaire voté par ce même Conseil.

Cela dit, de bonnes propositions ne sont pas toujours onéreuses !...»

ERRATUM : Dans la nouvelle édition du guide d'Orsay, le numéro de téléphone des Ateliers Théma page 47 est erroné. Veuillez noter qu'il s'agit du 01 60 10 66 71. Toutes nos excuses aux Ateliers Théma.

Nouvelles entreprises Commerçants

EUROPEAN CLEANERS

33 boulevard Dubreuil - 01 69 18 75 00
Prestations de nettoyage (secteur tertiaire, centres commerciaux, copropriétés)

AMBRE Pâtisserie du Guichet

2 bis rue de Verdun - 01 69 28 43 90
Le nouveau gérant, M. Hervé-Genty, continue les spécialités de la maison, notamment le Brie de la vallée, ce fameux gâteau qui fait la renommée de la maison depuis plus de 40 ans. Nouveauté : un rayon traiteur, organisateur de réception.

LA POSTE

Le 13 septembre 2004, les horaires du bureau de poste ont changé.
lundi-vendredi : 8h30 - 18h30
samedi : 8h30 - 12h



DISTINCTIONS

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne a organisé le Challenge des Papilles d'Or le 7 juin dernier. Un jury composé de professionnels et de consommateurs décerne ce trophée des Papilles d'Or dans 10 catégories de métiers en relation avec les arts de la table et de la gastronomie.

Le but de ces commerçants et artisans essonniers est de promouvoir à travers cette compétition leur savoir-faire et leurs spécialités. Une fois désignés, les vainqueurs reçoivent le «Label Papilles d'Or», véritable gage de qualité de leurs produits. Cette année, deux enseignes orcéennes se sont particulièrement distinguées :

Catégorie pâtissier - 2^{ème} prix :

- La Chocolatine, rue de Paris - M. Mme Harkiolakis

Catégorie fromager - 3^{ème} prix :

- Fromagerie Tellier, rue Boursier
Mme Emeline Naulin et M. Lloyd Tellier.

Félicitations aux heureux lauréats et bravo à tous nos commerçants !



Forum des emplois familiaux

Le 2^{ème} forum des emplois familiaux s'est tenu le samedi 4 septembre à la Bouvêche. Une occasion pour les familles de rencontrer des demandeurs d'emplois. Garde d'enfant, soutien scolaire, garde-malade, ménage, jardinage, 150 personnes se sont rencontrées lors de cette journée consacrée à l'aide à domicile.

Bureau d'Information Jeunesse :
01 60 92 58 85.

Cours de portugais

Pour répondre aux demandes de la communauté portugaise habitant Orsay, le service jeunesse a mis en place des cours gratuits de français et de portugais.

De l'initiation au perfectionnement, ces cours accueillent une trentaine d'adultes et autant d'enfants depuis avril 2004. Les cours de français s'adressent aux adultes d'origine portugaise et les cours de portugais sont ouverts à tous.

Les cours ont repris à partir du 6 septembre à la salle polyvalente de Mondétour.

Pour tous renseignements, contactez le Service Jeunesse au 01 60 92 58 85.

Atelier théâtre, spectacle «Petites rengaines de la bêtise humaine».



Présentée au public en juin dernier à la salle Jacques Tati et aux habitants du quartier des Planches, la pièce de théâtre intitulée « Petites rengaines de la bêtise humaine » a été écrite dans le cadre d'un atelier organisé par le service jeunesse. 11 jeunes Orcéens, âgés de 8 à 16 ans, ont ainsi été initiés au jeu théâtral par leur professeur, Solen Le Marec. C'est de leur volonté de faire rire mais aussi de faire réfléchir qu'est né ce spectacle. Les histoires contées étaient parfois absurdes, amusantes ou terrifiantes... le résultat était décoiffant ! La diversité des thèmes abordés, des univers représentés, tant dans les scènes que dans les extraits musicaux illustre parfaitement l'esprit de cet atelier. Un grand merci aux 11 comédiens en herbes : Camille, Coralie, Émeraude, Gaëlle, Kristelle, Marion, Martin, Mona, Sherlyn, Ymen, Zackaria !

Bilan de l'aide aux devoirs

Depuis 2 ans, le service jeunesse de la Mairie propose une aide aux devoirs aux élèves et collégiens en difficulté scolaire. Encadrée par une personne du service jeunesse et une équipe de bénévoles compétents, cette aide aux devoirs a lieu sur chacun des trois quartiers de la ville : le Guichet, le Centre et Mondétour.

En 2003-2004, 26 bénévoles se sont investis pour aider 87 élèves environ. Pour diverses raisons, certains bénévoles ne pourront pas renouveler leur engagement l'année prochaine. Le service jeunesse est donc à la recherche de personnes compétentes dans une ou plusieurs matières et disposées à donner de leur temps.

L'aide aux devoirs a repris dès la rentrée de septembre.

Guichet

Salle polyvalente des Planches
Lundi, mardi, jeudi, vendredi - 16h45 à 19h

Centre

Salle n°3, maison des associations
Mardi et vendredi - 16h45 à 18h30

Mondétour

Salle polyvalente
Lundi et jeudi - 16h45 à 18h30

La Mairie recherche des bénévoles pour encadrer l'aide aux devoirs.
Pour tous renseignements supplémentaires, contactez le Service Jeunesse au 01 60 92 58 85

NAISSANCES

Yanis Laffont, né le 24 avril / Margot Mathieu, née le 28 avril / Théophile Deffontaines, né le 30 avril / Habib Koné, né le 2 mai / Robin Lapraz, né le 3 mai / Théo Lindell, né le 5 mai / Carla Masson, née le 5 mai / Louise Levasseur, née le 9 mai / Antoine Louis, né le 10 mai / Leïli Cossu, née le 12 mai / Maëlle-Nathalie Rosendo Vargas, née le 16 mai / Thomas Cherrier, né le 19 mai / Sascha Forest, née le 20 mai / Malo Lebigot, né le 24 mai / Lucas Oger, né le 27 mai / Aurélien Demarque, né le 30 mai / Nathan Senave, né le 4 juin / Jérémie Bastide, né le 6 juin / Clara Gonzalez, née le 7 juin / Léa Soares de Almeida, née le 8 juin / Antoine Bonnet, né le 8 juin / Axel Duchard, né le 9 juin / William Kikkine, né le 9 juin / Olivia Pellet, née le 10 juin / Estelle Mosteghanemi, née le 12 juin / Ilyas Sarels, né le 14 juin / Romain Jeandat, né le 15 juin / Jamel Younsy, né le 18 juin / Yasmine Desjardins, née le 20 juin / Gabriel Chatagner, né le 21 juin / Antoine Boireau, né le 23 juin / Julie et Camille Batiot, nées le 26 juin / Jade Chiroutre, née le 27 juin / Lisa De Oliva, née le 28 juin / Florence Jeanjean, née le 28 juin / Séphora Kabilongo Makengele, née le 8 juillet / Estelle Boisserie, née le 8 juillet / Etienne Carnino, né le 8 juillet / Ewann Pradelle, né le 9 juillet / Tiphaine Brun, née le 10 juillet / Manon Jouis, née le 11 juillet / Mathylde Plissonneau, née le 13 juillet / Adrien Boquillon, né le 14 juillet / Arwen Bisiaux, née le 15 juillet / Morgane Boime, née le 15 juillet / Anna Gravouil, née le 16 juillet / Fanny Herment, née le 17 juillet / Justine Brost, née le 18 juillet / Juliette Séara, née le 19 juillet / Yohann Rofoo, né le 19 juillet / Titouan Ponsonnaille, né le 20 juillet / Alice Borgard, née le 21 juillet / Timothé Battais, né le 24 juillet / Lisa Lafrogne, née le 25 juillet / Hugo Bonsang, né le 25 juillet / Morgane Godon, née le 26 juillet / Carmen Moreau, née le 29 juillet / Maïmouna Baldé, née le 30 juillet / Mathieu Moreira Corato, né le 3 août / Victor et Joseph Hohn, nés le 4 août / Matthieu de Oliveira Martins, né le 5 août / Simon Essono, né le 5 août / Evan Szpoper, né le 6 août / Thibault Chaudouard, né le 12 août / Jules Lauriat, né le 13 août / Lola Dugas, née le 13 août / Léa Lepetit, née le 14 août / Raphaël Senellart, né le 14 août / Camille Fermin, née le 18 août / Denis Trémolières, né le 23 août / Sandra Lhuissier, née le 26 août / Emmy Rakoto, née le 26 août.

MARIAGES

Adel Abdennebi et Chantal Foucault, le 14 mai / Jérôme Kyndt et Isabelle Roger, le 15 mai / Kamal Jatti et Leslie Lerichard, le 15 mai / Nicolas Grima et Sandy Joiris, le 15 mai / Xavier Nard et Inger-Kerstin Music, le 21 mai / Fernand Glédél et Chantal Bourdeau, le 29 mai / José Da Silva et Magalie Pichard, le 29 mai / Michel Fernandes et Adelina Herdeiro, le 29 mai / Pierre Castelo et Lidia Pereira, le 5 juin / Stéphane Giannotti et Stéphanie Gobert, le 12 juin / Huu Ho et Sandrine Tigoulet, le 12 juin / Stéphane Canard et Carla Morgado, le 19 juin / Guillaume Boucher et Charlotte Laurendeau, le 19 juin / Yann Rocton et Luo Xiao, le 26 juin / Laurent Moureu et Stéphanie Trensals, le 26 juin / Sylvain Fourrier et Stéphanie Thiou, le 26 juin / Fabrice Troccaz et Laure Beaudron, le 26 juin / Bertrand Quéro et Valérie Isola, le 3 juillet / Thierry Cornu et Anne-Caroline Lachaud, le 3 juillet / Cédric Raina et Estelle Aumette, le 10 juillet / Alain Brunie-Taton et Karine Paillès, le 10 juillet / Sébastien Gagnard et Emmanuelle Agogué, le 10 juillet / Jean-Baptiste Limberger et Nadège Legay, le 24 juillet / Jean-Philippe Vergine et Gabriela Nastase, le 28 août.

DECES

Neffali El Abib, le 22 avril / Renée Legrand, le 2 mai / Henriette Baijot, le 5 mai / Maurice Marchal, le 9 mai / André Souci, le 9 mai / Margherita Testa, le 9 mai / Georges Barthélemy, le 10 mai / Jean-Pierre Hervet, le 22 mai / Andrée Simondin, le 24 mai / Hy Beng, le 25 mai / Ashraf Osman, le 28 mai / Yvonne Rabier, le 29 mai / Robert Delattre, le 1^{er} juin / Pierre Barreau, le 2 juin / Georges Bram, le 22 juin / Robert Jond-Necand, le 24 juin / Louise Jarriges, le 26 juin / Cornut Albertine, le 23 juillet / Simon Renée, le 27 juillet / Lamirault Robert, le 1^{er} août / Nauret Angèle, le 2 août / Lopata Claude, le 8 août / Baëhr Maria, le 12 août / Daniel Lucienne, le 13 août / Thieux Alfred, le 14 août / Joffroy Pierre, le 15 août / De Oliveira Moreira Joaquim, le 15 août / Hoang Thi, le 23 août.

Résultats des élections européennes

Ile-de-France

Inscrits : 6 204 797 - Votants : 2 797 409 - Exprimés : 2 738 115

		Nbre de voix	Total en %
MARINE LE PEN	FN	234 903	8,58 %
JACQUES CHEMINADE	Nouvelle Solidarité	3 130	0,11 %
NICOLAS BAY	MNR	7 707	0,28 %
DANIEL GLUCKSTEIN	Parti des Travailleurs	14 098	0,51 %
OLIVIER BESANCEOT	LO-LCR	76 106	2,78 %
FRANÇOISE CASTANY	La terre sinon rien	6 454	0,24 %
HARLEM DÉSIR	PS	684 993	25,02 %
FRANCIS WURTZ	PCF	165 338	6,04 %
PATRICK GAUBERT	UMP	487 151	17,79 %
ALAIN LIPIETZ	VERTS	205 347	7,50 %
GEORGES KERSAUDY	Europe démocratie esperanto	5 789	0,21 %
CORINNE LEPAGE	Europe citoyenne et écologique	98 663	3,60 %
NICOLAS MIGUET	Rassemble. des contribuables français	16 871	0,62 %
CHRISTOPHE OBERLIN	Euro-Palestine	50 063	1,83 %
BERNARD MENEZ	La France d'en bas	35 213	1,29 %
CHARLES PASQUA	RPF	82 239	3,00 %
FAOUZIA ZEBDI-GHORAB	Union franç. pour la cohésion sociale	99	0,04 %
P. MARIE COUTEAUX	MPF	166 437	6,08 %
Y. MARIE ADELINE	Alliance Royale	1 360	0,05 %
J. LUC GUÉRARD	Parti humaniste	105	0,00 %
OLIVIER BIDOU	Vivre mieux avec l'Europe	2 982	0,11 %
CHRISTIANE TAUBIRA	Parti Radical de Gauche	42 210	1,54 %
CHRISTIAN CHAVRIER	Parti Fédéraliste	1 020	0,04 %
MARIELLE DE SARNEZ	UDF	345 352	12,61 %
ABDELAZIZ TAÏEB	Action pour Tous	594	0,02 %
GBOWN DOGAD DOGOU	Diversité pour l'Europe	1 471	0,05 %
SAMIKANNU VIJAYARANGAN	Tous Européens	1 470	0,05 %
VICTORIA HUNTZINGER-CALMON	Parti des socioprofessionnels	54	0,00 %

Orsay

Inscrits : 10 530 - Votants : 5 838 (55,44 %) - Nuls : 102 - Exprimés : 5 736 (54,47 %)

		Nbre de voix	Total en %
MARINE LE PEN	FN	239	4,17 %
JACQUES CHEMINADE	Nouvelle Solidarité	7	0,12 %
NICOLAS BAY	MNR	11	0,19 %
DANIEL GLUCKSTEIN	Parti des Travailleurs	25	0,44 %
OLIVIER BESANCEOT	LO-LCR	124	2,16 %
FRANÇOISE CASTANY	La terre sinon rien	5	0,09 %
HARLEM DÉSIR	PS	1 739	30,32 %
FRANCIS WURTZ	PCF	271	4,72 %
PATRICK GAUBERT	UMP	920	16,04 %
ALAIN LIPIETZ	VERTS	541	9,43 %
GEORGES KERSAUDY	Europe démocratie esperanto	17	0,30 %
CORINNE LEPAGE	Europe citoyenne et écologique	252	4,39 %
NICOLAS MIGUET	Rassemble. des contribuables français	47	0,82 %
CHRISTOPHE OBERLIN	Euro-Palestine	55	0,96 %
BERNARD MENEZ	La France d'en bas	50	0,87 %
CHARLES PASQUA	RPF	102	1,78 %
FAOUZIA ZEBDI-GHORAB	Union franç. pour la cohésion sociale	0	0,00 %
P. MARIE COUTEAUX	MPF	319	5,56 %
Y. MARIE ADELINE	Alliance Royale	1	0,02 %
J. LUC GUÉRARD	Parti humaniste	0	0,00 %
OLIVIER BIDOU	Vivre mieux avec l'Europe	8	0,14 %
CHRISTIANE TAUBIRA	Parti Radical de Gauche	73	1,27 %
CHRISTIAN CHAVRIER	Parti Fédéraliste	0	0,00 %
MARIELLE DE SARNEZ	UDF	927	16,16 %
ABDELAZIZ TAÏEB	Action pour Tous	0	0,00 %
GBOWN DOGAD DOGOU	Diversité pour l'Europe	3	0,05 %
SAMIKANNU VIJAYARANGAN	Tous Européens	0	0,00 %
VICTORIA HUNTZINGER-CALMON	Parti des socioprofessionnels	0	0,00 %

Mise au point sur les impôts locaux

Depuis 1995, la majorité municipale a modifié quatre fois les taux d'imposition : trois fois à la hausse (dont cette année), une fois à la baisse et cinq fois la stabilité fiscale (0 %) a été assurée.

Ainsi, entre 1995 et 2004, si les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et du foncier non bâti ont varié de 20 % (en retranchant l'effet intercommunal fiscalement neutre pour le contribuable), dans le même temps, l'inflation nationale était de 15,30 % et la masse salariale des communes d'Ile-de-France de même strate augmentait de 3 % chaque année. Sans une maîtrise stricte des dépenses ceci aurait eu pour effet à Orsay d'augmenter les impôts de plus de 40 % !

Pour contrer la spirale inflationniste de cette période et compenser la perte de son premier contribuable, les Laboratoires Pfizer, la Commune a su maîtriser les dépenses courantes et profiter de l'augmentation des bases fiscales. De plus, elle a conduit une politique d'investissement en direction des bâtiments publics et de la voirie deux fois supérieure à la moyenne départementale (458 € de dépenses d'équipements / habitant contre 220 € pour les communes du département).

Aujourd'hui, les finances sont saines et des efforts sont réalisés chaque année pour trouver davantage d'économies. La capacité d'emprunt suit le niveau des investissements et la Commune d'Orsay se positionne dans une logique intercommunale puisque c'est maintenant la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay qui détient le levier du développement économique et perçoit la totalité de la taxe professionnelle.

Ainsi, la Commune d'Orsay plaide-t-elle pour que les transferts de compétences se réalisent rapidement et dans de bonnes conditions pour les administrés et utilisateurs, il s'agit entre autres des équipements suivants :

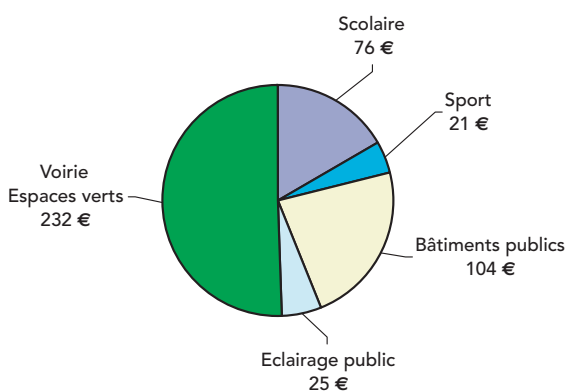
- **la piscine d'Orsay**, seul bassin aquatique du territoire de l'agglomération dont la fréquentation est largement supérieure à ses capacités,

- **l'école nationale de musique et de danse de la Vallée de Chevreuse**, syndicat déjà intercommunal dont la Commune contribue largement au fonctionnement (budget + bâtiments mis à disposition),

- **le transfert patrimonial de la pépinière d'entreprises d'Orsay** puisque le développement économique est une compétence déjà transmise à l'Agglomération,

- **l'Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse** tourné naturellement vers l'intercommunalité mais où la Commune d'Orsay est pour l'instant le principal contributeur.

Répartition des dépenses d'investissement 2004 :
458 € / habitant



Collecte en porte à porte de vos conteneurs dans les rues étroites et les impasses



Le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) a mis en place, depuis le 5 avril 2004, un nouveau service de collecte des rues étroites et des impasses.

Habitant d'une rue présentant ces caractéristiques, vous n'êtes plus tenu aujourd'hui d'apporter vos conteneurs en bout de rue, puisqu'une mini-benne de collecte passe directement devant chez vous. Ces collectes concernent tous les déchets, hormis les encombrants qui doivent toujours être déposés aux lieux habituels.

Nous vous rappelons à cette occasion que des numéros verts (gratuits) sont à votre disposition :

- **pour obtenir un bac à ordures ménagères** (couvercle grenat) : 0 800 100 617
- **pour toute information sur les emballages** (couvercle jaune) : 0 800 100 616

Conseil Municipal Séance du 2 juillet 2004

- Election des délégués suppléants des Conseils municipaux pour l'élection des sénateurs du 26 septembre 2004
- Election de Madame Denis en qualité de 9^{ème} Maire-Adjoint

→ Scolaire

- Fixation des tarifs de la restauration scolaire et de la restauration administrative pour l'année scolaire 2004/2005
- Fixation des tarifs périscolaires (Centre de Loisirs Maternels, accueil périscolaires élémentaire et études)

→ Finances

- Fixation des loyers des logements communaux
- Vote du Compte de gestion et du Compte administratif de la Commune d'Orsay 2003 - Budget commune
- Vote du Compte de gestion et du Compte Administratif de la Commune d'Orsay 2003 - Budget Assainissement

→ Services Techniques

- Autorisation donnée au Maire de signer :
 - un avenant au marché n°11/2003 - Lot n°1 « Désamiantage » afférent à l'opération de restructuration et d'aménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville
 - un avenant au marché n°16/2002 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de voirie et de réseaux divers, dans différentes rues de la commune d'Orsay - Rues du Bocage et des Oiseaux
 - un avenant au marché de travaux n°09/2003 avec le Groupement d'Entreprises Screg/Cico pour la réfection des réseaux d'eaux usées dans les rues du Bocage et des Oiseaux
 - le marché de travaux afférent à la réfection du réseau d'assainissement des eaux usées et des branchements particuliers du quartier de Mondétour avenue des Bleuets (en partie) des pierrots et de l'Epi d'Or
 - l'avenant n°4 au contrat de concession avec la Lyonnaise des Eaux pour la

fourniture et la distribution d'eau potable

- Demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Seine Normandie :
 - pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées des avenues de Villeziers, des Fauvettes et de Lattre de Tassigny
 - pour la mise en conformité des installations d'assainissement en partie privative
- Révision du tarif de la redevance d'assainissement
- Demande d'aide financière et technique au Conseil Général de l'Essonne pour des travaux d'aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires
- Demande de subvention au Conseil Régional Ile-de-France pour la mise en place du plan de circulations douces
- Demande de prise en charge par la CAPS et à titre dérogatoire des travaux de voirie sur le site de la Gare du Guichet
- Déclassement de la parcelle BD 344 pour valoriser l'entrée de la Ville d'Orsay
- Avis de la commune d'Orsay sur le plan local d'urbanisme de la Commune de Massy
- Demande de versement d'un reste à percevoir détenu sur le compte de soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique

→ Social

- Demande de subvention exceptionnelle au titre des crédits « Réserve Parlementaire » auprès de l'Assemblée Nationale pour les travaux de réaménagement d'un centre d'accueil de jour Alzheimer

Le compte-rendu succinct du Conseil municipal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2004 est directement consultable sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr et sur les panneaux d'affichage de la mairie.

prochains conseils municipaux :
lundi 18 octobre 2004 à 20h30
vendredi 17 décembre 2004 à 19h30
 à la Bouvêche

→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. Chapelle, 66 rue de Paris, démolition partielle, accordé le 27/02/04 **M. Herce**, 6 av. du grand Mesnil, démolition partielle, accordé le 29/03/04 **M. Müller**, 19 Villa de la Boissière, démolition partielle, accordé le 29/03/04 **M. & Mme Cadet**, 57 av. des Bleuets, démolition d'un bâtiment vétuste, accordé le 19/04/04 **M. Houyere**, 8 r. Lorris Junec, démolition d'un hangar vétuste, accordé le 19/04/04.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Borios, 117 rue Aristide Briand, extension d'un pavillon, accordé le 23/02/04 **M. Vion**, 47 bd Dubreuil, réfection d'une toiture, accordé le 23/02/04 **M. Picou**, 19 av. des Pinsons, édification d'un abri de jardin, accordé le 23/02/04 **SCL Jacques et Pierre M. Denizard**, 3/5 rue de Paris, modification des ouvertures, accordé le 25/02/04 **M. Picou**, 19 av. des Pinsons, édification d'un abri de jardin, accordé le 04/03/04 **M. Lavigne**, 63 Aristide Briand, édification d'une clôture, accordé le 05/03/04 **M. Méricourt**, 23 av. des Pinsons, édification d'une clôture, accordé le 05/03/04 **Mme. Thiebaut**, 4 rue de Chartres; aménagement intérieur, accordé le 05/03/04 **Mme Lucas**, 2 av. du Grand Mesnil, extension d'une terrasse, accordé le 05/03/04 **Cyprenne gestion**, 16 rue de Paris, réalisation d'un ravalement et pose d'un portail, accordé le 10/03/04 **M. Zeghal**, 16 av. du Maréchal Joffre, édification d'une clôture, accordé le 12/03/04 **M. Mathieu**, 59 av. des Bleuets, extension d'un pavillon, accordé le 17/03/04 **M. Mauroy**, 13 ter rue du Bocage, édification d'un garage à vélos, accordé le 17/03/04 **M. Damio Lucio**, 10 rue Lorris Junec, édification d'un mur de soutènement, accordé le 17/03/04 **M. Parisot**, 10 rue Villebois Mareuil, modification de l'aspect extérieur, accordé le 17/03/04 **M. Mane**, 1 av. de l'Epargne, édification d'un clôture et pose d'un portail, accordé le 25/03/04 **M. Parent**, 9 rue de la Ferme, ravalement d'un pavillon, accordé le 25/03/04 **Mlle Taormina**, 49 bis rue François Leroux, édification d'un mur de clôture, accordé le 25/03/04 **M. Monroux**, 28 av. Jean Jaurès, transformation d'un garage en pièce habitable, accordé le 25/03/04 **M. Carre**, 21 av. de Villezières, édification d'une clôture, accordé le 25/03/04 **Mme Peignaux**, 49 rue François Leroux, remplace-

ment de deux châssis de toit, accordé le 25/03/04 **Mme Leroy**, 50 rue de Lozère, création de deux sanitaires et surélévation, accordé le 25/03/04 **M. Müller**, 19 villa de la Boissière, édification d'une clôture et réfection d'un abri de jardin, accordé le 25/03/04 **Art Immobilier M. Rahn**, 65 rue de Paris, modification de la façade et aménagement extérieur, accordé le 25/03/04 **M. Herce**, 6 av. du Grand Mesnil, réfection d'un bâtiment annexe, accordé le 29/03/04 **M. Tatischeff**, 49 ter rue François Leroux, édification d'une clôture, accordé le 01/04/04 **M. Martins Doirado**, 1 impasse des Gâtines, pose de clôture, portail, portillon et escalier, accordé le 13/04/04 **M. Goncalves**, 21 boulevard Dubreuil, création d'une ouverture, accordé le 16/04/04 **M. Vo Quang**, 39 rue de Chartres, édification d'un abri de jardin, 20/04/04 **M. & Mme Besamat**, 61bis rue François Leroux, création d'une véranda, accordé le 20/04/04 **M. Dacquet**, 2 bis impasse des Planches, édification d'une clôture, 21/04/04 **SCI Mathel M. Bourge**, 21 rue de Chartres, pose de 4 châssis de toit, 21/04/04 **Mme. Dhont-Moreau**, 29 rue François Leroux, réfection d'une toiture, accordé le 22/04/04 **M. Martin**, allée de Laubrac, ravalement d'un pavillon, accordé le 22/04/04 **M. & Mme Cortin**, 59 av. de l'Epi d'Or, aménagement de combles, accordé le 22/04/04 **M. Foehrenbach**, 14 av. de Villezières, édification d'une clôture et pose d'un portillon, accordé le 22/04/04 **M. Doisy**, 1 rue de Launay, réalisation d'un ravalement, accordé le 28/04/04 **M. Cherqui**, 59 rue de Versailles, édification d'une clôture, accordé le 28/04/04 **SCIC Habitat IDF Direction des Résidences Services Mme Culdaut**, 20 av. Saint Laurent, ravalement d'une résidence pour personnes âgées, accordé le 28/04/04 **M. Jude**, 35 av. des coquelicots, modification de l'aspect extérieur, accordé le 30/04/04 **M. Estebanez**, 14 rue des Sources, édifier un préau, accordé le 30/04/2004 **M. Maltese**, 43 avenue de Montjay, édification d'une clôture, accordé le 03/05/04 **M. Cornebise**, 4 av. des Fauvettes, ravalement d'un pavillon, accordé le 03/05/04 **Mme Le Sourd**, 24 rue La Prairie des Iles, édification d'une clôture, accordé le 10/05/04 **M. Ohlmann**, 14 chemin de la Cyprenne, ravalement d'un pavillon, accordé le 10/05/04 **M. Martins da Silveira**, 4 av. Jean Jaurès, édifier un abri de jardin, accordé le 10/05/04 **M. Millerot**, 11 rue des Pâquerettes, édifier une clôture, accordé le

24/05/04 **SFR représentée par Sofratev, M. Mounier**, implantation d'un mât et remplacement de l'ouvrage technique par un shelter, accordé le 24/05/04 **M. Grangereau**, 47 rue de Châteaufort, extension d'un pavillon, accordé le 25/05/04 **M. Mazorkiewiez**, 6 rue Boursier, modification des menuiseries extérieures, accordé le 25/05/04 **M. Senellart**, 16 av. St Jean de Beaugard, édifier une clôture, accordé le 25/05/04 **M. et Mme Hinn**, 6 bd de Mondétour, réalisation d'un ravalement, accordé le 25/05/04 **M. Wirotius**, 8 rue du Pont de Pierre, ravalement d'un pavillon, accordé le 25/05/04.

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Phelix, 71 rue de Chartres, extension d'un pavillon, accordé le 25/02/04 **M. et Mme Raynaud**, 132 av. de l'Epi d'Or, édification d'un pavillon, accordé le 26/02/04 **M. & Mme Cadet**, 57 av. des Bleuets, édification d'un pavillon, accordé le 26/02/04 **M. & Mme Le Goff**, 2 bis rue du Val d'Orsay, extension d'un pavillon, accordé le 26/02/04 **SCI Vicostar M. Hadida**, 18 rue Nicolas Appert, édifier un pavillon, accordé le 12/03/04 **M. Raoul**, 46 av. des Bleuets, édification d'un pavillon, accordé le 19/03/04 **M. Garnier**, 19 rue de la Colline, extension d'un pavillon, accordé le 29/03/04 **M. Eleuch**, 2 av. des Bois, extension d'un pavillon, accordé le 29/03/04 **M. Chapelle**, 66 rue de Paris, construction d'un garage, accordé le 31/03/04 **M. Frelet**, 7 av. St Jean, extension d'un pavillon, 01/04/04 **M. & Mme Da Silva**, 19 bd de Mondétour, extension d'un pavillon, accordé le 02/04/04 **M. De Olivera**, 29 rue Aristide Briand, édification d'un pavillon, accordé le 19/04/04 **M. et Mme Hervé**, 23 bd Dubreuil, extension et aménagement d'un logement, accordé le 12/03/04 **M. et Mme Bourgeon**, 37 rue du Parc, édifier un pavillon, accordé le 13/05/04 **Mme Malki**, 5 rue Circulaire, extension d'un pavillon, accordé le 14/05/04 **M. et Mme Hervé**, 23 bd Dubreuil, modification d'un pavillon, (permis modificatif) accordé le 27/05/04 **Mme Caron**, 7 passage du Buisson, édifier une véranda, accordé le 27/05/04 **M. Elias**, 17 bd de Mondétour, extension d'un pavillon, accordé le 27/05/04 **M. et Mme Escande**, 7 rue de l'Yvette, extension d'un pavillon, accordé le 28/05/04.



Les élèves de CE2 de Mme Deroubaix et de M. Maréchal à l'école de Mondétour ont triomphé lors de leur spectacle "Le long voyage du pingouin vers la jungle" fin juin.



Marie-Hélène Aubry a célébré les nocés d'Or... et de Diamant de nos Anciens, le 5 juin 2004.

Fête de l'école élémentaire du Guichet, le 26 juin.



Fête de l'école de Mondétour le 26 juin.

L'exposition municipale a eu lieu du 26 mai au 4 juin. Cette année, le thème était « Rythmes ».



Lors de la célébration du trentième anniversaire du jumelage entre Orsay et la ville allemande de Kempen, les officiels présentent les chartes qui viennent de recevoir leurs signatures. Cette cérémonie, qui a eu pour cadre la magnifique chapelle du monastère des Franciscains à Kempen, a comporté aussi discours et remises officielles de cadeaux, auxquels se sont associés les anglais de l'East Cambridgeshire également jumelés avec Orsay et Kempen. Monsieur le maire de Kempen, Karl Hensel, souligna que « *Les partenariats scellés entre nos villes Orsay-Kempen-East Cambridgeshire ont contribué de multiples manières à la réalisation d'une Europe démocratique dans la paix et la liberté. Lors de nombreuses réunions, des amitiés profondes entre les citoyennes et les citoyens de nos villes sont nées.* » La ville d'Orsay, représentée par M. Jean Montel, Maire-adjoint et accompagné par M. Pierre Lucas, Président du comité de jumelage, formulait le souhait que « *les nouvelles générations s'épanouissent dans un environnement de paix dans une Europe unie et solidaire et dans un monde prospère et généreux.* »



Le 27 juin, succès populaire pour la Foire à Tout d'Orsay-Centre devenue l'incontournable rendez-vous des chineurs.



Fête du Portugal le 27 juin à Mondétour.



Grande fête de la musique cette année à Orsay avec un programme exceptionnellement varié. Il y en avait pour tout le monde, le 21 juin et dans tous les quartiers.



Journée des Associations, le 12 septembre avec remise du prix du concours de fleurissement.



La Bretagne était présente à la fête des fleurs de Mondétour le 23 mai et, comme chaque année, fut un grand succès !



Sortie de nos anciens dans le Rouergue, à Saint-Sernin-sur-Rance, du 11 au 19 mai 2004.

Les Orcéens sont venus nombreux assister à la retransmission en direct sur écran géant du match d'ouverture de l'Euro 2004, Portugal-Grèce, le 12 juin dernier au stade.



Sur invitation de l'association Astronomique de la Vallée, nombreux étaient les jeunes élèves orcéens à venir observer l'éclipse soleil/Vénus le 8 juin dernier.

Un sapeur-pompier orcéen en or



Jean-Claude Ageorges, 54 ans, est un sapeur-pompier pas comme les autres. Habitant Orsay, doyen du centre de secours d'Orsay-Les Ulis (il y est arrivé en 1972), possédant le grade de sergent-chef, il vient de participer

aux jeux mondiaux des sapeurs-pompiers qui se sont déroulés à Sheffield, en Angleterre, du 27 août au 5 septembre dernier.

Notre athlète n'en est pas à son premier coup d'essai : participant à ses 3^{ème} jeux, il possède un palmarès à faire rougir n'importe quelle star olympique : 3^{ème} aux championnats du monde de cyclisme, 4^{ème} aux championnats de France de cyclisme, 4^{ème} au marathon de Paris, 8^{ème} aux championnats de France de cross-country, ... Jean-Claude Ageorges, c'est sûr, a le feu sacré et est un véritable as des pistes d'athlétisme. Il s'est inscrit, pour ces jeux, dans pas moins de 5 disciplines : le 400 mètres, le 1500 m, le triathlon par équipe, le semi-marathon et le cross-country ! Chapeau Monsieur Ageorges !

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie Annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales	01 69 26 85 12
Sécurité Sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF /GDF	0 810 764 993
SIOM	01 60 14 09 34
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVY	01 69 31 72 10
Office de Tourisme	01 69 28 59 72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01 53 85 53 85
Conseil Général de l'Essonne	01 60 91 91 91
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	01 69 35 60 60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police Municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	01 60 78 16 16
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femme info service *	01 40 33 80 60
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 60 92 80 11
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01 60 92 39 60
Halte-garderie	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33 ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École Maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École Maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École Maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École Primaire du Centre	01 69 28 57 99
École Primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École Primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexandre Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Espace Jeunes Multimédia

Service Jeunesse / BIJ	01 60 92 58 85
------------------------	----------------

→ du 10 au 17 octobre

Semaine de la Science,
Salon des antiquités et curiosités scientifiques
Exposition radiophile



→ octobre / novembre / décembre

Orsay fête l'année George Sand

→ du 18 au 24 octobre

Semaine Bleue



→ dimanche 14 novembre

Foire aux plantes au Parc d'Eastcambridgeshire



→ du mardi 16 au dimanche 28 novembre

Exposition Madeleine Dallot à La Bouvêche

→ samedi 27 novembre

Dictée d'Orsay



→ samedi 4 décembre

Téléthon

→ du vendredi 17 au jeudi 23 décembre

Fêtes de Noël

